

SOCIETE HIPPIQUE DE L'ÉCOLE VETERINAIRE D'ALFORT

INSCRIPTION AUX VACANCES EN LIGNE

NOTICE D'UTILISATION



Version : 1.3

Dernière mise à jour : le 07/12/2018

Avertissement : Le site n'est pas compatible avec Internet Explorer – utiliser Chrome ou Firefox.

Pour toute demande d'assistance, les téléphones et adresses de contact sont disponibles sur la page « Accès et contact » du site Internet www.sheva.fr.

1. CONNEXION

Le site des **opérations en ligne** de la SHEVA est accessible depuis le lien « **Mon Compte** » (ci-contre) présent sur la page d'accueil du site Internet www.sheva.fr ou à droite de la barre de menus.

Si vous avez reçu vos **codes de connexion par email**, il vous suffit de les rentrer dans les champs correspondants indiqués ci-dessous (1 « **Identifiant** » et « **Mot de passe** ») et de cliquer sur « **Connexion** ».



Dans le cas contraire, cliquer sur « **Mot de passe oublié** » (1 bis lien à droite sur l'écran ci-dessus), remplissez les informations demandées dans la fenêtre qui apparaît (ci-contre), et vous recevrez un email avec votre **identifiant** et votre **mot de passe**, que vous pourrez **personnaliser** sur l'écran « **Fiche d'identité** » (voir page suivante).

Lors de votre **première connexion**, vous devez vérifier vos **informations personnelles** et les corriger ou les compléter si nécessaire (en particulier la rubrique « **Personne à prévenir** », qui est **obligatoire**), puis **valider votre fiche** (2 ci-dessous).

Attention : Si votre compte est **débiteur**, vous **ne pourrez pas accéder** aux inscriptions, vous devez donc impérativement **régulariser votre situation** au préalable.

2. PRINCIPE DES INSCRIPTIONS VACANCES

Pendant les vacances scolaires, un **planning de reprises spécifique** est mis en place à la SHEVA.

Il est donc nécessaire de **vous inscrire** à une reprise de votre niveau pour **chaque semaine de vacances** (autant de fois que de forfaits souscrits).

Dans le système informatique de la SHEVA, les **inscriptions aux vacances** sont gérées comme des **récupérations spéciales** (par opposition aux récupérations standards, obtenues après une désinscription en ligne à une reprise de votre forfait, au plus tard 24 heures avant cette dernière – cf. notice 'SHEVA_Note_Récup-Stages_Web').

Vous disposez donc, associés à votre compte, de **six bons de récupération spéciaux** intitulés « **Reprise vacance incluse dans le forfait** », correspondant aux **six semaines de vacances scolaires** incluses dans un **forfait annuel** : deux pour les vacances de Noël, deux pour les vacances d'Hiver et deux pour les vacances de Printemps.

Pour les **forfaits trimestriels**, le nombre de bons de récupération spéciaux correspond aux **vacances scolaires incluses dans le trimestre** en question (tel que défini à la SHEVA) : deux pour le 1^{er} trimestre, quatre pour le 2^{ème} trimestre, et zéro pour le 3^{ème} trimestre.

Les **règles d'utilisation** de ces bons de récupération sont les suivantes :

- Les bons sont **valides uniquement** pour les reprises programmées pendant les **périodes de vacances scolaires**.
- Pour chaque forfait souscrit, **un seul bon** peut être utilisé **par semaine de vacances**, sur la reprise de votre choix (seules celles correspondant à votre niveau vous sont proposées), **dans la limite des places disponibles** ; dans un second temps (cf. « Date 2 » ci-dessous), la possibilité d'utiliser **deux bons « vacances » sur une même semaine** est également ouverte.

- Les six bons (ou deux ou quatre en cas de forfait trimestriel) qui vous sont affectés sont **tous équivalents** (pas d'ordre d'utilisation à respecter).

Le **calendrier d'inscription** est défini et communiqué pour **chaque période de vacances**, selon la séquence suivante :

- **Date 1 : Ouverture** des inscriptions se traduisant par la **visibilité** sur votre compte des **reprises programmées** pendant la période des vacances ;
- **Date 2 : Ouverture** de la possibilité d'utiliser **des bons de récupération « standard »** (acquis en cours d'année) sur les reprises de la période des vacances, et d'utiliser **deux bons « vacances » sur une même semaine** ;
- **Date 3 : Début des vacances** ; durant cette période, il reste possible de **s'inscrire** (dans la limite des places disponibles) et surtout de se **désinscrire** le cas échéant (en ligne 24 heures avant sa reprise, ou à défaut en écrivant à sheva@sheva.fr) de façon à prévenir les enseignants et libérer sa place.

Note : Le *décalage entre l'utilisation des bons de récupération « vacances » et des bons de récupération « standards »* (acquis en cours d'année) est destiné à permettre à tous les adhérents d'assurer leurs *inscriptions vacances avant* d'autoriser d'éventuelles *récupérations supplémentaires*.

Le **planning des reprises vacances** est consultable avant l'ouverture des inscriptions sur le site www.sheva.fr, page « **Planning** ».

3. REALISER SON INSCRIPTION VACANCES

Une fois connecté sur votre compte web, vous devez cliquer sur le menu « **Reprises => Gérer vos récupérations** » (ci-contre).

Attention : Si vous faites partie d'une **famille d'adhérents** à la SHEVA, vous avez accès à un **menu déroulant** dans le bandeau bleu en haut de page (3 sur écran ci-dessus) avec lequel vous **devez sélectionner la personne** pour laquelle vous souhaitez réaliser l'**inscription en ligne**.



4 **Vos bons de récupérations**
Cliquez sur un bon de récupération pour afficher les reprises que vous pouvez récupérer.

5 **Vos reprises récupérables**
Type de monture: Tous
Choisissez la date de la reprise souhaitée: 19/12/2016 au 01/01/2017
Filtrer

Date	Type de monture	Nombre de places restantes	Utiliser mon bon
Le Lundi 19 Décembre 2016 de 19:00 à 20:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Mardi 20 Décembre 2016 de 17:00 à 18:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Mercredi 21 Décembre 2016 de 15:00 à 16:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Jeudi 22 Décembre 2016 de 14:00 à 15:30	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Vendredi 23 Décembre 2016 de 18:00 à 19:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Samedi 24 Décembre 2016 de 09:30 à 10:30	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Lundi 26 Décembre 2016 de 19:00 à 20:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Mardi 27 Décembre 2016 de 17:00 à 18:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Mercredi 28 Décembre 2016 de 15:00 à 16:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Jeudi 29 Décembre 2016 de 14:00 à 14:30	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon
Le Vendredi 30 Décembre 2016 de 18:00 à 19:00	Cheval	11 place(s) restante(s)	Utiliser mon bon

7 **Vos bons de récupérations**
Cliquez sur un bon de récupération pour afficher les reprises que vous pouvez récupérer.

8 **Utiliser mon bon**

La liste des **bons de récupération** « **Reprise vacance incluse dans le forfait** » s'affiche dans la partie gauche de la fenêtre **4** (ci-dessus). Si vous avez acquis des bons de récupération **standards** en cours d'année, ces derniers s'affichent dans la même liste, mais ne seront utilisables pour les reprises de la période des vacances qu'**après une date définie** (cf. section 1 ci-dessus).

Vous devez ensuite **sélectionner un des bons de récupération vacances**, puis utiliser les deux **champs de type calendrier** sur la droite **5** pour définir les **dates de début et de fin** de la période souhaitée (début et fin des vacances scolaires), et cliquer sur le bouton « **Filtrer** » **6**.

La liste des **reprises programmées pendant la période sélectionnée**, compatibles avec votre **niveau**, s'affiche alors **7**, et vous pouvez **sélectionner la reprise souhaitée** en cliquant sur le bouton « **Utiliser mon bon** » **8**.

Attention : Certaines reprises durent 1h30 et correspondent à des séances de saut d'obstacles ; elles nécessitent un supplément d'inscription de 10 € dont il faudra vous acquitter au bureau de la SHEVA ou qui vous sera facturé ultérieurement.

Pour vous **désinscrire** d'une reprise, merci de vous référer à la notice 'SHEVA_Note_Récup-Stages_Web' disponible sur www.sheva.fr, page « Opérations en ligne ».

Attention : Toute récupération réservée et non effectuée est définitivement perdue.